

## CGOS :

# L'AMNESIE SE SOIGNE SANS ORDONNANCE !!

Le 13 décembre 2017, après une année 2017 « noire », le CA du CGOS avait à l'ordre du jour, la proposition de Budget 2018.

En 2017, CFDT et la Fédération Hospitalière de France (FHF) ont voté :

1 - La Suppression de :

- La prestation Mariage,
- Le coupon-sport.

2 - La Réduction de :

- La prestation Décès de 673€ à 173€ et du complément Maladie de 47% à 45%,
- Le transfert de la Petite-Enfance sur le Chèque CESU en 2019, qui aura pour conséquence une réduction des montants et une utilisation non-universelle qui sera réservée à la seule Petite Enfance.

Le Budget 2018 s'annonçait, d'après eux, sous de mauvais augures, la FHF et la CFDT ont appliqué une politique d'austérité budgétaire, imitant celle du gouvernement, en taillant à la hache dans les prestations, alors qu'à la fin 2017, le budget CGOS était excédentaire.

Aussi, FO a déclaré lors du Conseil d'Administration de décembre, que l'ensemble des prestations devait revenir au niveau de 2015 dès que possible. En l'occurrence 2018 sera une année test pour envisager, en 2019, un retour aux prestations antérieures.

FO a voté favorablement au regard des avancées que nous avons proposées et obtenues : Bien que cela soit encore insuffisant, cela va dans le bon sens.

- CESU 2018 : + 30€ pour chaque tranche de QF
- Prestation Etude Education Formation 2018 : +1,1 Million d'€
- Suppression de la règle de non versement quand le montant calculé est inférieur à 50€ par enfant et adoption de la règle, non plus par personne mais par dossier.
- Des Aides Remboursables à hauteur de 8000€ contre 4000€ auparavant proposés initialement.

Les excédents restant seront mis en réserve pour pallier à la pérennité de la prestation Maladie de 5 Millions d'€/an.

Alors, à la CFDT qui, comme en 2017 a supprimé avec la Direction du CGOS et la FHF, nombre de prestations et qui voudrait aujourd'hui se dédouaner, FO leur propose de prendre un remède contre les troubles de l'Electon et de la Mémoire ! Il en existe sans ordonnance !!!